



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

économie : services extérieurs

Question écrite n° 6942

## Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les menaces de démantèlement pesant sur la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes. Au vu de ses déclarations, ainsi que des informations rendues publiques par les personnels concernés, il semble que soit mise en oeuvre une politique de réduction des moyens financiers, de suppression de postes et de regroupement des sites d'intervention de la DGCCRF. Si cette politique devait aboutir, ce sont des villes comme Brest, Arles, Roanne, Boulogne-sur-Mer ou bien encore Valenciennes, qui se trouveraient brusquement dépourvues des infrastructures qui sont encore aujourd'hui les leurs pour assumer les missions de service public aussi décisives que : la protection des consommateurs ; l'aide et le conseil aux entreprises ; le respect de la loyauté des transactions et politiques commerciales ; la surveillance de la qualité et de la sécurité des produits alimentaires et industriels ; la détection des pratiques anti-concurrentielles ; le contrôle des fusions d'entreprises et des marchés publics. C'est ainsi que le Nord serait particulièrement pénalisé par la suppression des services opérant sur trois arrondissements du Valenciennois, auprès d'une population de près de 800 000 habitants, et réalisant, avec à peine 18 % des effectifs, 42 % des prélèvements et 25 % des contentieux. Sachant le surcoût de fonctionnement, 25 000 euros par an, que représenterait le regroupement sur Lille, il lui demande de prendre toute initiative de sa responsabilité pour s'opposer à ces orientations, et permettre au contraire le renforcement des moyens de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, et de l'ensemble de ses antennes de secteurs dans le Nord et la totalité des départements concernés.

## Texte de la réponse

La direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) est une administration de 3 700 agents dotée d'une structure départementale (101 directions départementales), de laboratoires répartis sur l'ensemble du territoire (9 dont 1 à La Réunion), d'une direction nationale d'enquête et de structures spécialisées (école et service de l'informatique). Cette organisation territoriale fait d'elle une administration de proximité lui permettant d'assurer ses missions de terrain en matière de concurrence, de sécurité et de protection économique du consommateur. Toutefois, même si elle peut être amenée à recevoir occasionnellement du public, la DGCCRF n'est pas une administration de guichet. Ses agents, essentiellement des enquêteurs, effectuent des contrôles auprès des différents acteurs économiques (commerces, entreprises industrielles et prestataires de services). Dans 20 départements, il existait au 1er janvier 2003 des structures infra-départementales dénommées secteurs ou antennes. Au nombre de 25 (certains départements contenant plusieurs antennes), ces structures comprenaient 188 agents (5 % de l'effectif). Parmi les différents sites figure celui de Valenciennes, qui compte actuellement 13 agents. Il n'a jamais été envisagé de généraliser ces structures sur l'ensemble du territoire car leur création correspondait essentiellement à des besoins conjoncturels. Au cours du temps, ces besoins ont évolué : il était donc normal de s'interroger sur leur utilité. Or, force était de constater que la taille de ces structures fractionnait exagérément l'effectif de la DGCCRF au niveau départemental et ne permettait plus une action de service public efficace. Elle engendrait une complexité

de gestion supplémentaire et alourdissait inutilement le fonctionnement de l'administration. Lors des comités techniques paritaires ministériels (CTPM) des 15 et 28 juin 2004, le ministre d'État a réaffirmé devant les représentants du personnel le bien-fondé de cette réforme et la nécessité de la poursuivre, notamment pour le secteur de Valenciennes. Toutefois, la mesure ne consiste pas en un désengagement de la direction des zones concernées. Ainsi la capacité d'action de la DGCCRF sera maintenue dans cet arrondissement. En effet, les agents actuellement en poste à Valenciennes continueront à effectuer leurs contrôles sur : l'arrondissement avec, si besoin, le soutien de leurs collègues de la direction de Lille. Un local technique doté de moyens de communication adaptés permettant aux agents d'entreposer leurs prélèvements d'enquêtes sera maintenu. Cette réorganisation présente pour la DGCCRF de réels avantages (suppression de structures trop petites, gains sur les fonctions support, meilleure cohérence de l'action départementale) et présente une vraie cohérence pour la direction générale tant à Lille que sur l'ensemble du territoire.

## Données clés

**Auteur :** [M. Alain Bocquet](#)

**Circonscription :** Nord (20<sup>e</sup> circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 6942

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 novembre 2002, page 4232

**Réponse publiée le :** 2 novembre 2004, page 8632